

de la commune de Saint-Etienne, qui en devint même le président temporaire.

L'administration départementale avait appris que les Jacobins avaient excité un soulèvement à Saint-Etienne ; qu'un détachement de cinquante dragons de Lorraine, caserné dans le couvent des Capucins, avait été attaqué par le peuple; que l'autorité et la garde nationale avaient eu beaucoup de peine à rétablir la tranquillité. Ces nouvelles déterminèrent l'occupation de Saint-Etienne, à cause de sa manufacture d'armes, ainsi que celle du Forez, pour l'approvisionnement de la place de Lyon, en cas de siège.

Le 12 juillet, 1,200 hommes de bonne volonté portaient de Lyon pour Saint-Etienne, précédés de quatre pièces de campagne, pendant qu'une autre brigade de huit cents hommes se rendait à Montbrison par Duerne. Les deux députés girondins, Biroteau et Chasset, sont à la tête de la première colonne, qui entre à Rive-de-Gier sans obstacle. Il y eut là quelques pourparlers avec le district de Saint-Etienne qui ne sympathisait pas avec la cause lyonnaise, ou peut-être qui, plus clairvoyant, craignait les conséquences d'une occupation militaire, ainsi que les chances d'une résistance au pouvoir de la Convention. Le président Trablaine, au nom de ce conseil, avait intimé à la colonne lyonnaise l'ordre de rétrograder. Le représentant Lesterpt-Beauvais, agent du gouvernement près la manufacture d'armes, et Girondin lui-même, avait été chargé de ce message. Il rapporta au district la réponse du commissaire Rousseau, par laquelle les Lyonnais protestent de leurs bonnes intentions, déclarent « ne venir que pour assurer la paix, le règne des lois, le respect aux personnes et aux propriétés, et, en cas d'aggression, rendent responsables du sang qui sera versé ceux entre les mains de qui est l'autorité. »

La colonne expéditionnaire éprouva quelque résistance d'un poste de la garde nationale, à la porte de Saint-Chamond. Elle eut bientôt franchi cet obstacle et reçut un accueil